



**Le Conseil national de la communication( CNC), l'organe régulateur des Médias au Cameroun, vient de sommer Vision4 de se plier aux règles d'éthique et déontologie du métier.**

C'est un nouveau feuilleton qui s'ouvre ainsi entre le gendarme des médias au Cameroun et Vision 4, la chaîne de télévision appartenant à l'homme d'affaires Jean Pierre Amougou Belinga.

Le CNC de Peter Essoka, dans un communiqué lu au journal de 13 heures sur les ondes du poste national de la Crtv, demande à Vision 4 de se conformer à l'éthique et la déontologie du métier, sous peine, des sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Les rapports entre le CNC et Vision 4 sont souvent très conflictuels. La dernière sanction du média basé à Nsam par l'organe régulateur, remonte à plus d'un an. Vision4 avait alors écopé d'une sanction d'un mois après l'information, annonçant le président Gabonais, Ali Bongo pour mort.

Par ailleurs, le promoteur de la chaîne Jean-Pierre Amougou Belinga, les journalistes Ernest Obama et Nadine Patricia avaient également été sanctionnés.

Exacerbé par ces sanctions du CNC, Amougou Belinga avait même annoncé la fermeture définitivement de Vision 4 et les autres entités du groupe de presse l'Anecdote, avant de se rétracter par la suite.